

La Communauté de Communes des Terres du Val de Loire a intégré dans ses services au 1^{er} juillet 2017 les missions de collecte et de traitement des déchets du SMIRTOM de la Région de Beaugency. Le service « Collecte des Déchets » assure à ce jour les missions dans les 25 communes membres (hormis celles de Beauce la Romaine, Binas, Saint Laurent des Bois et Villermain) ainsi que dans les communes de Bucy Saint Liphard, Ardon, Jouy le Potier et Ligny le Ribault par conventions passées avec les Communautés de Communes de la Beauce Loirétaine et des Portes de Sologne.

Pour toute demande d'information ou réclamation concernant la collecte des ordures ménagères, la collecte sélective ou les déchetteries, contactez-le :

Service
« Collecte des Déchets »
02 38 44 59 35

collecte.dechets@ccterresduvalde Loire.fr
www.ccterresduvalde Loire.fr

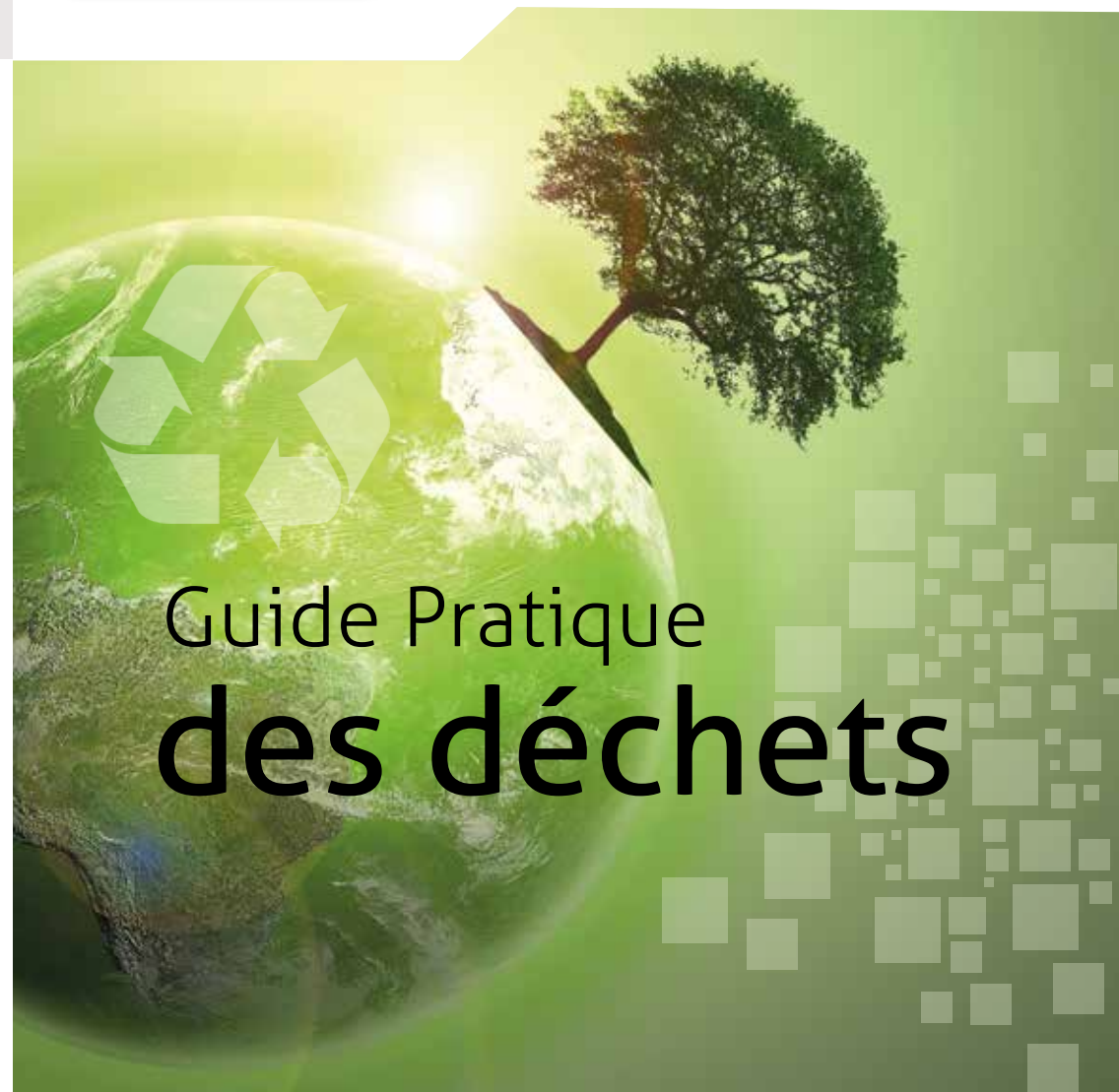
Ouvert du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
2 Avenue des Clos Neufs
Zone Actiloire - 45190 BEAUGENCY



Bulletin

➔ d'informations

02 /// AVRIL 2018



Création graphique et cartographies : Florence LUNEAU - 06 98 38 12 43 - Prénouvellon © Fotolia - Direction de la publication : Jean-Pierre DURAND

Les Déchetteries

Pour qui ?

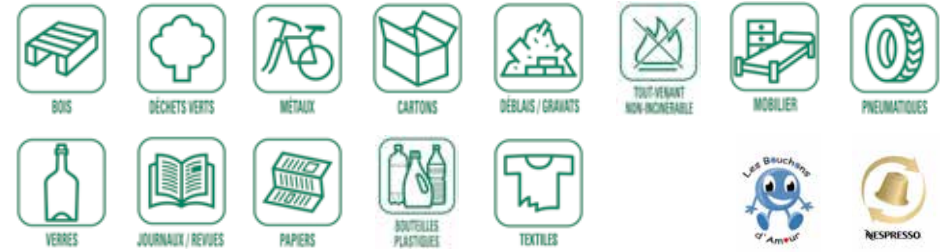
- Tous les usagers de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire, ainsi que les habitants de Bucy Saint Liphard, Ardon, Jouy le Potier et Ligny le Ribault.
- Pour les professionnels, le dépôt est réglementé par l'achat de tickets (informations au service «Collecte des Déchets»).

Comment ça marche ?

- Le dépôt est gratuit dans la limite de 2 m³ par jour.
- Pour optimiser votre venue, triez et rangez vos déchets par type de matériaux.
- Si vous avez un doute, n'hésitez pas à demander aux gardiens, ils vous renseigneront et vous guideront sur le site.

Les déchets acceptés

- Les bennes Eco-Mobilier se trouvent exclusivement sur les déchetteries de Villorceau, Meung sur Loire et Saint Ay
- Les pneumatiques sont acceptés exclusivement sur la déchetterie de Saint Ay



Les déchets dangereux

- Les emballages ayant contenu des produits dangereux (bricolage, décoration, jardinage), les piles, les cartouches... présentent un risque pour l'homme et pour l'environnement. Il est important de les déposer en déchetterie.

(DEEE : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques)



ATTENTION ! Tous les déchets ne sont pas acceptés en déchetterie !

- Ordures ménagères : dépôt interdit
- Médicaments : à ramener en pharmacie
- Déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI) pris en charge par un professionnel
- Bouteilles de gaz, extincteurs et fusées de détresse : à retourner au point de vente
- Amiante : pris en charge par un professionnel

(SGH : Système Général Harmonisé)



Où les trouver ?

8 déchetteries :

- Épieds en Beauce
- Saint Ay
- Meung sur Loire
- Villorceau
- Cléry Saint André
- Ligny Le Ribault
- Ardon
- Beauce la Romaine (SITREVA)



Les bons gestes pour réduire ses déchets



Le Compostage...

Allégez de 30% le poids de votre poubelle !

Le compostage est un engrais naturel, c'est un moyen écologique, simple et gratuit de prendre soin de votre jardin.

En cuisine :

- Epluchures
- Restes de repas (ne pas y mettre de viande et poisson)
- Marc de café et thés
- Pain
- Serviettes en papier, essuie-main



Au jardin :

- Taille des haies et arbustes
- Fleurs et plantes fanées
- « Mauvaises herbes »
- Feuilles mortes
- Tontes de pelouses (N'y mettez pas de graines)

En tas ou en bac !

- Variez les déchets et équilibrez les apports
- Aérez les déchets
- Contrôlez et régulez l'humidité
- Récoltez !



Stop Gaspillage...

Des astuces pour ne plus gaspiller !

- Faire une liste de repas et acheter des quantités adaptées
- Congeler pour conserver !
- Utiliser les restes pour de nouveaux plats
- Ne pas confondre Date Limite de Consommation (DLC) et Date Limite d'Utilisation Optimale (DLUO) ou date de durabilité minimale (DDM) :



- DLC : le produit **ne peut plus être consommé** car il pourrait provoquer une intoxication alimentaire
- DLUO/DMM : les aliments sont **encore consommables** mais certaines qualités (saveur, odeur...) peuvent être altérées

- Ranger logiquement le frigo :

CONGELATEUR -18°C
Produits surgelés

ZONE FROIDE entre 0 et 3°C
Laitages, viandes crues, charcuteries...

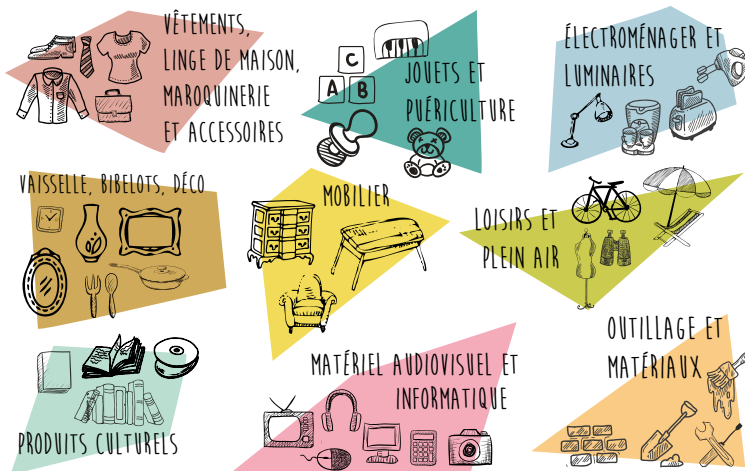
ZONE FRAICHE entre 4 et 6°C
Poissons cuits, pâtisseries, sauces...

LA PORTE entre 6 et 8°C
Œufs, beurre, confitures, sauces, boissons...

LE BAC A LEGUMES entre 8 et 10°C
Fruits et légumes frais

Les Ressourceries : donnez pour un réemploi !

Vous pouvez apporter...



Vous pouvez joindre les ressourceries



Tél. 09.82.61.51.20
6 route Nationale
45190 TAVERS
vie.asso@lesateliersligeteriens.org

R e s s o u r c e r i e
ASSOCIATION ÉCO-CITOYENNE À BUT NON LUCRATIF

les ateliers
LigéteRiens

VENTE

Mercredi et samedi
de 9h30 à 12h30
Paiement en espèces

COLLECTE

Lundi et vendredi
de 13h30 à 16h00
ainsi que les jours de vente

Collecte des ordures ménagères en porte à porte

... pour une valorisation énergétique !

Vaisselle et verres



Pots / barquettes

**EN SAC
DANS LE BAC**

Films / Sacs
plastiques



Déchets de cuisines /
restes de repas

Collecte sélective en porte à porte

... pour une seconde vie !

Bouteilles et
flacons en
plastiques



Emballages
en cartons



Briques
alimentaires

**EN VRAC
DANS LE BAC**



Emballages
métalliques



**NON RECYCLÉS
VAISSELLES ET VERRES
FILMS PLASTIQUES**

Collecte du papier en apport volontaire

... pour une seconde vie !

Journaux, magazines,
prospectus, cahiers, livres



PAPIER

**SANS FILM
PLASTIQUE**



Enveloppes,
papiers



Collecte du verre en apport volontaire

... pour un recyclage à vie !

**NON RECYCLÉS
VAISSELLES ET VERRES**



Bouteilles en verre



Pots
bocaux en verre

VERRE

**SANS COUVERCLE
NI BOUCHON**